


REVUE SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'AME

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière des vérités de la religion universelle

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tome VI. — 2e Livraison

PARIS

BUREAUX : RUE DU BOULOI, 21

—

1863




La Revue spiritualiste forme chaque année un volume, avec table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fonds, polémique, controverse ou déclaration de principes, sur une question pendante ou actualité spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particulières d'ouvrages sur les matières que le Journal embrasse, études, théories et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les faits actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux sciences occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiritualistes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessaires. Parmi les faits communiqués on accueille de préférence tous ceux qui portent une garantie de leur authenticité, telles que la signature de celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temps et de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et constater la vérité du fait.

Çà et là, le Journal donne la biographie de quelque individualité spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psychiques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent ceux des tables tournantes et parlantes, les communications directes ou indirectes des Esprits, les apparitions, les miracles, les visions, les possessions, le somnambulisme l'extase, la prévision, la prophétie, le pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, la pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de la magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences dites *occultes*.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux conférence et à des expériences qu'offre chez lui le directeur de la REVUE.

Le prix de l'abonnement est de **10 fr.** pour Paris; de **12 fr.** pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outre-mer — On peut s'abonner pour six mois en payant moitié du montant de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du* JOURNAL, rue du Bouloi, 21. — Le prix des trois précédentes années est le même. — Les volumes de l'année 1858 se payent 20 fr.

— *Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entremise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste. — Les librairies, les bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent de l'envoi du montant des abonnements. — Les correspondants du Journal à l'étranger où on peut s'abonner sont: pour la* Hollande, *M. Revius, major de l'armée néerlandaise, à La Haye; pour la* Suisse, *M. Kasperowski, rue du Tiraillet, à Genève; pour les* États Sardes, *M. le Dr Gatti, à Gênes; pour l'*Espagne, *MM. Bailly-Baillière, 11 calle del Principe, à Madrid; pour l'*Angleterre, *M. Baillière, libraire, 219, Regent street, à Londres; pour les* Etats-Unis d'Amérique, *MM. Coppens et Hebert libraires, rue de Chartres, 56, à New-Orléans; pour le* Bas-Canada, *M. Desjardins, rue Saint-Vincent, 13, à Montréal.*

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant de l'abonnement. — Tous les abonnements partent de la 1re ou de la 7e livraison inclusivement. — Aux personnes qui s'abonnent dans le cours de l'année on envoie les livraisons arriérées à partir de la livraison qu'ils choisissent pour point de départ de l'abonnement, et selon qu'ils s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste. . . . . 1 fr. 30
Au bureau du Journal et chez les libraires. . . . . 1 fr. 25

On peut payer en timbres-poste. — Les lettres non affranchies sont refusées.

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1863. — 2e LIVRAISON.

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS.

Nous répétons ici l'avis qui a été mis en tête de plusieurs des précédentes livraisons, notamment de la dernière.

Tout abonné qui reçoit le Journal, au lieu de le renvoyer en faisant mettre le mot REFUSÉ au dos de la bande par le facteur, est considéré comme réabonné. — *Celui qui ne prendrait point cette précaution, et recevrait le Journal des mains du facteur, est prié de le renvoyer* FRANCO, *avec le même mot* REFUSÉ *au dos de la bande. — Le montant de l'affranchissement ne dépasse pas 5 centimes pour la France et 10 centimes pour la plupart des pays étrangers. — Le défaut d'espace nous force à ajourner encore notre article sur la* **Croix.**

Nous avons montré à nos lecteurs, en plus d'une occasion, notre amour franc et désintéressé pour la vérité. Nous ne leur avons pas laissé ignorer qu'il existait d'autres écoles, un autre organe spiritualiste que le nôtre, afin qu'ils puissent y recourir, tout voir par eux-mêmes, et juger en parfaite connaissance de cause. Bien plus, nous avons donné accès dans nos colonnes à des solutions, à des manières de voir qui n'étaient pas les nô-

tres. Nous ne sommes pas un éteignoir, un dogmatiseur; nous sommes encore moins un mystagogue. Si nous croyons aux Esprits, nous ne prétendons pas avoir reçu d'eux de ces oracles infaillibles devant lesquels l'intelligence humaine n'a qu'à s'incliner aveuglément. Les révélations du monde spirituel, comme toute chose, relèvent de la raison de l'homme, assistée du flambeau de la science, cette autre révélation, la plus précieuse, la plus positive de toutes. Aussi c'est aux faits, à la critique, à la discussion, que nous avons toujours fait appel. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle preuve. Un de nos lecteurs, grand partisan des réincarnations, M. le docteur Déchenaux, a cru devoir répondre à l'un des derniers articles de la *Revue spiritualiste*. Nous nous sommes fait un devoir d'insérer sa réfutation. Il est légitime que ceux qui font de la réincarnation une punition divine, le châtiment d'une vie matérielle antérieure, puissent alléguer leurs raisons. Il restera à leurs contradicteurs à leur répondre. C'est ce qu'a fait immédiatement M. Toscan, auquel le docteur Déchenaux s'est tout particulièrement attaqué. Nous pensons que sa réponse sera lue avec un intérêt égal à l'attaque. Quant à nous, nous avons l'intention de répondre au docteur réincarnationiste dans une prochaine livraison, par une suite d'arguments et de faits bien simples. D'autres viendront, nous l'espérons, nous aider à clore ce débat, et ainsi la lumière sera faite. On saura peut-être enfin à quoi s'en tenir.

Z. J. Piérart.

RÉFUTATION DES OBJECTIONS DE M. TOSCAN, RELATIVEMENT AU DOGME DE LA RÉINCARNATION.

(Voir la *Revue spiritualiste* de 1862, 11e livraison.)

N° 1, page 363. — L'auteur avoue qu'il est devenu médium et qu'il existe un monde invisible, des individualités invisibles plus ou moins élevées en science et en morale.

Réponse. — Nous tiendrons compte de cet aveu.

N° 2, page 364. — Dieu est la substance universelle, indivisible, unique, et par conséquent toute distinction entre la matière et l'esprit est puérile et erronée.

Cette définition indique très-clairement que l'auteur est panthéiste.

Réponse. — Ne pas admettre une distinction entre l'âme et le corps, c'est ne pas croire à l'existence du monde invisible des Esprits, c'est ne pas admettre l'immortalité de l'âme, car, si l'âme n'est pas distincte du corps, comment pourrait-elle vivre et se manifester sans lui? Or, comment M. Toscan peut-il expliquer et faire accorder sa croyance au monde invisible, citée ci-dessus, et celle de la non-distinction entre l'âme et le corps? N'est-ce pas une contradiction évidente?

N° 3, page 364. — Rien ne recommence dans l'infini, et la doctrine des réincarnations n'est qu'un mythe, une croyance qui n'a pu naître que dans l'enfance des sociétés, et indigne d'un homme qui réfléchit tant soit peu sur le caractère universel des évolutions de l'être.

Réponse. — Sur quoi est fondée cette assertion : Rien ne recommence dans l'infini. La nuit et le jour ne recommencent-ils pas toutes les vingt-quatre heures? L'hiver et l'été ne recommencent-ils pas chaque année? La terre ne revient-elle pas aux mêmes points de l'espace tous les ans aux équinoxes du printemps et de l'automne, aux solstices de l'été et de l'hiver? Les arbres ne recommencent-ils pas à se couvrir de feuilles et de fleurs tous les printemps? Les phases de la lune ne recommencent-elles pas tous les mois?

N° 4, page 364. — La doctrine des réincarnations est une absurdité, une erreur qui tend à s'ancrer de plus en plus dans les masses.

Réponse. — Il ne suffit pas de dire que la doctrine des réincarnations n'est qu'un mythe ou une fable, il faut le prouver.

Une absurdité est une croyance évidemment contraire au sen commun ou à la faculté de juger raisonnablement des choses c'est l'opposé du bon sens ou de la droite raison. Cette accusa tion est une injure qui s'adresse à Jésus et à Fourier, car ce deux grands révélateurs ont enseigné cette doctrine.

N° 5, page 365. Le dogme de la réincarnation fut profess par les druides et par quelques philosophes de l'antiquité. n'existait plus depuis longtemps qu'à l'état de spéculation inte lectuelle, lorsque l'imaginative de Charles Fourier en fit un de points d'appui de sa cosmogonie. Les phalanstériens, en qui l sentiment religieux avait quelque prédominance, acceptèrer pleinement la théorie des corps aromaux, que les adeptes plu particulièrement pratiques rejetèrent, avec tant d'autres bill vesées de ce philosophe socialiste, dans le domaine de l'utopie

Réponse. — Pourquoi employer ces expressions *imaginati* ou imagination facile, opinion peu fondée; tant d'autres *bille vesées* ou discours frivoles, projets ridicules; domaine de l'*uto pie* ou plan imaginaire? Ces expressions sont inconvenantes e tendent à jeter le ridicule sur une révélation qui a pour but l bonheur du genre humain! C'est ainsi que l'on retarde le pro grès. Les hommes n'étant pas parfaits, leurs œuvres ne son pas parfaites; mais il faut savoir apprécier ce qu'il y a de bo dans ces œuvres, et rendre justice au génie et à tout ce qui peu favoriser l'essor de l'humanité vers le sentiment religieux et l bonheur.

N° 6, page 366. — Par l'adoption du dogme de la réincar nation, les peuples si intelligents et si progressifs de l'Occiden retomberaient au niveau des peuples orientaux, chez lesquel il entretient depuis l'antiquité la distinction des castes, où i forme une barrière infranchissable au développement de l'espri humain, dans le cœur desquels il étouffe le sentiment de la fra ternité, pour qui enfin il constitue des entraves à tout progrès social, fruit de la liberté.

Réponse. — La distinction des castes chez les peuples orientaux est due aux préjugés, et non à la croyance à la réincarnation, de même que la distinction des castes noble et roturière existe en Europe, où la croyance à la réincarnation est loin d'être généralement admise.

La croyance à la réincarnation n'étouffe nullement le sentiment de fraternité, car il n'est étouffé que par le préjugé des castes. La croyance à la réincarnation et à la solidarité entre les deux mondes matériel et spirituel tend au contraire à développer le sentiment de la fraternité, et l'on conçoit facilement qu'en agissant fraternellement on se prépare un avenir plus heureux dans l'un et l'autre monde : plus heureux sur cette terre, puisqu'on y jouira d'un meilleur sort ; plus heureux dans l'autre monde, puisqu'on n'y éprouvera aucune crainte de se réincarner.

Les entraves qu'éprouve le progrès social proviennent des préjugés qui ont établi des castes supérieures et inférieures, Les castes supérieures tiennent les inférieures dans l'ignorance, et par conséquent hors de tout progrès social, afin de conserver leur prétendue supériorité. Donc la croyance à la réincarnation, loin d'apporter aucune entrave au progrès social, suite de la liberté, favorise au contraire sous tous les rapports les progrès sociaux et individuels.

N° 7. — Si la renaissance existait, elle accuserait l'inintelligence de Dieu et son impuissance, qui n'auraient su et pu que faire évoluer l'être dans un cercle où l'être reviendrait sans cesse et fatalement au point de départ.

Or jamais rien ne recommence dans l'infini. (Voyez article 3.)

Si quelque chose pouvait se répéter dans l'univers, c'est que la substance divine ne serait pas infinie, sans bornes ; elle serait alors finie, bornée. Or l'infini existe, il est incontestablement sans bornes. Donc toutes les manifestations qui se pro-

duisent dans l'univers sont perpétuellement nouvelles. Chaqu être apparaissant dans un monde quelconque est un être nou veau pour ce monde.

Réponse. — L'idée de la renaissance est tellement loin d'ac cuser Dieu d'inintelligence, que, lors même que la réincarnatio n'existerait pas, il faudrait l'inventer, car elle explique pour quoi la solidarité existe entre les deux mondes matériel et spi rituel, pourquoi il y a une si grande différence entre l'intelli gence et les aptitudes des divers individus. Elle explique com ment peut s'accomplir la loi du progrès et comment nous pou vons passer graduellement de la vie terrestre à la vie spiri tuelle pour parvenir enfin à la vie céleste. Cette croyance es encore très-importante en ce qu'elle doit nous exciter à établi le plus tôt possible l'harmonie sur la terre, afin de préparer au Esprits et à nous un retour plus heureux sur ce globe.

L'homme ne revient pas sans cesse et fatalement au point d départ : car, si cela était, la loi du progrès n'existerait pas, au cun progrès ne pourrait s'accomplir. L'intuition, l'intelli gence, les aptitudes pour les sciences, les beaux-arts et l'indu strie, se développent de plus en plus, à mesure que l'individ se réincarne. Donc l'âme fait des progrès et ne recommence pa une nouvelle vie terrestre dans les mêmes conditions. Elle n revient pas fatalement au même point de départ; elle s'avanc vers les régions célestes comme un voyageur s'avance à pe tites journées vers le but de son voyage. Donc les manifesta tions de l'âme sont nouvelles à chaque réincarnation. Donc l croyance à la réincarnation n'apporte aucun obstacle à cell d'un Dieu infini.

N° 8, pages 366 *et* 367. — Ceux qui admettent le dogme de la réincarnation tendent à substituer aux tourments imaginaires de l'enfer des supplices réels, palpables, et auxquels nul ne pourrait échapper.

Réponse. — Est-il préférable de rejeter le dogme de la réin-

carnation, et admettre que l'homme criminel ne mérite aucune punition, et qu'il doit être récompensé comme l'homme équitable? Dans ce cas, quelle serait la justice de Dieu? Les réincarnations ne sont pas éternelles comme les prétendues peines de l'enfer, et leur durée peut être abrégée en raison du mérite de l'individu.

N° 9, page 367. — La réincarnation entraînerait comme conséquence une distinction radicale entre l'âme et le corps, distinction qui tend à créer un principe destructeur de tout lien de famille : car si une âme étrangère et préexistante à l'acte générateur était appelée à prendre possession du corps dont la formation sera la conséquence de cet acte, quel lien réel y aurait-il entre l'être nouveau et les parents qui l'ont procréé? Le père et la mère, qu'ont-ils donné à leur enfant, si son âme ne leur est rien? Le corps?

Réponse. — Nous avons déjà dit que ne pas admettre une distinction radicale entre l'âme et le corps, c'est ne pas croire à l'existence du monde invisible des Esprits, c'est ne pas croire à l'immortalité de l'âme : car, si l'âme n'était pas distincte du corps, comment pourrait-elle vivre et se manifester sans lui? Or M. Toscan dit, page 363 : Il serait difficile de ne pas reconnaître que le monde invisible est peuplé d'individualités plus ou moins élevées en science et en morale. Comment peut-il expliquer et faire accorder cette croyance au monde invisible et celle de la non-distinction entre l'âme et le corps? N'est-ce pas une contradiction évidente?

Pourquoi la distinction entre l'âme et le corps serait-elle un principe destructeur de tout lien de famille? La nourrice qui allaite un enfant n'éprouve-t-elle pas pour cet enfant un amour maternel aussi grand, et même souvent plus grand que celui de la mère? Est-ce que les parents qui ont procréé le corps de l'enfant peuvent avoir pour cet enfant un amour moins grand que celui d'une nourrice absolument étrangère à sa création et qui

éprouve cependant pour lui un amour maternel véritable, par cela seul qu'elle l'a nourri de son lait? Il est donc évident que ce prétendu principe destructeur de tout lien de famille est une erreur.

Si le père et la mère procréaient l'âme de l'enfant, il est évident que les qualités de cette âme devraient tenir de celles des parents, comme cela a lieu pour le corps. Or, ne voit-on pas des enfants très-remarquables par leur intelligence provenir de parents dont l'intelligence est très-médiocre? Ne voit-on pas encore des enfants très-inintelligents provenir de parents très-intelligents? Comment expliquer cela sans le dogme de la réincarnation? Ne serait-ce pas accuser Dieu d'être injuste, si l'on pensait qu'il crée les uns avec des facultés intellectuelles très-remarquables, et les autres avec des facultés intellectuelles très-médiocres?

N° 10, page 367. — Le dogme de la réincarnation justifie tout égoïsme et consacre le principe d'individualisme absolu, qui sont en opposition radicale avec tout ce qui peut conduire à la formation des sociétés et à l'union fraternelle des peuples.

Réponse. — Le dogme de la réincarnation, loin de justifier l'égoïsme et l'individualisme absolu, et de s'opposer à la formation des sociétés et à l'union fraternelle des peuples, établit forcément la solidarité entre le monde terrestre et le monde spirituel, et cette solidarité est la plus sûre garantie de l'association et de l'union fraternelle des peuples.

En effet, on conçoit facilement que la solidarité de bonheur et de malheur entre les deux mondes fait que le monde des Esprits se trouve malheureux d'être obligé de se réincarner dans un monde terrestre aussi pervers que le nôtre, et que, pour jouir du bonheur auquel l'humanité est destinée, il faut que l'égoïsme, la misère, la guerre, tous les fléaux et toutes les infortunes disparaissent par l'amour du prochain, par l'association et l'union fraternelle des peuples.

N° 11, pages 367 *et* 368. — La fraternité, l'amour universel, peuvent-ils naître de liens purement matériels ? Ne résultent-ils point, au contraire, de la fusion des âmes ? Or les âmes, d'après le dogme qui nous occupe, ne seraient-elles pas complétement étrangères les unes aux autres, et conséquemment désintéressées dans leur bonheur mutuel ? Ne reviendrions-nous pas ainsi à ces maximes d'insociabilité consignées dans le livre tant vanté de *L'Imitation de Jésus-Christ*, liv. III, chap. 42 et 53 ?
« Souhaitez d'être privé de tout commerce des hommes. Choisissez un lieu retiré. Aimez à demeurer seul avec vous-même. Ne recherchez la conversation de personne. Comptez pour rien tout le monde. Si l'homme veut être vraiment spirituel, il faut qu'il renonce tant aux étrangers qu'à ses proches. »

Voilà bien cette doctrine désespérante de l'isolement née de la distinction de l'âme spirituelle et du corps matériel, qui enseigne à s'isoler pour assurer le salut de l'âme.

Réponse. — Selon la doctrine catholique, les âmes n'étant assujetties qu'à un seul séjour passager sur cette terre, avant d'aller dans le paradis, dans le purgatoire ou dans l'enfer, il est évident que cette croyance devait entraîner à se détacher entièrement de ce monde pour mériter le ciel.

Le dogme de la réincarnation, loin de rendre les âmes complétement étrangères les unes aux autres, les rend solidaires et intéressées mutuellement dans leur bonheur. En conséquence, loin de causer l'isolement, ce dogme tend à l'association universelle entre les hommes et à la solidarité entre les deux mondes matériel et spirituel.

N° 12, pages 368 *et* 369. — On aura beau dire que l'âme a choisi elle-même le corps où elle s'est emprisonnée et le milieu social où elle doit vivre pour subir l'expiation des fautes commises dans une existence antérieure, ou comme récompense de ses bonnes œuvres, si elle ne conserve nul souvenir de ses actes, si elle n'a pas plus conscience du motif de son châtiment

que de la raison de ses jouissances, elle n'est point libre, elle n'est nullement responsable, elle n'assume ni mérite ni démérite; et, à plus forte raison, si le corps qu'elle a choisi est maladif, impotent, impropre aux manifestations de ses aspirations, car on ne saurait sans injustice rendre responsable des malfaçons un ouvrier à qui l'on n'aurait confié pour son œuvre que des outils défectueux. Il serait illogique, absurde, indigne de la sagesse de Dieu, que, pour se punir d'avoir mal fait, l'âme se mît volontairement dans le cas de plus mal faire encore, ou d'aliéner dans une existence tout le bénéfice des vertus acquises dans une existence antérieure.

Réponse. — Si l'âme réincarnée ne conserve aucun souvenir de ses actes antérieurs, c'est afin qu'elle ne soit pas influencée par ce souvenir, qui pourrait la priver de son libre arbitre dans le choix du bien ou du mal. Si elle se souvenait des châtiments qu'elle a déjà pu mériter ou subir, la crainte la forcerait de marcher dans la voie du bien. Dès lors, elle ne jouirait plus de son libre arbitre. Si, au contraire, elle se souvenait de ses bonnes œuvres antérieures, l'âme pourrait croire à une compensation dans le cas où elle marcherait présentement dans la voie du mal. Donc il est nécessaire qu'elle n'en conserve pas le souvenir.

N° 13, page 369. — Comment les partisans de la réincarnation arriveraient-ils à éliminer le mal de la terre, puisque, par une fatalité atroce, et pour expier les erreurs passées, les êtres seraient condamnés à subir la loi du talion, que les uns seraient victimes, tandis que forcément les autres seraient bourreaux, et réciproquement, forcément, le mal se perpétuera, car chaque nouveau crime engendrera de nouveaux bourreaux, de nouvelles victimes.

Réponse. — Le dogme de la réincarnation tend au contraire à éliminer le mal de la terre, puisque, pour se préparer un retour plus heureux, il faut établir l'harmonie et les richesses sur le globe.

Il n'est pas nécessaire que les uns, pour expier leurs fautes, soient victimes, tandis que les autres seraient bourreaux et réciproquement, car il existe une foule de punitions qui n'ont pas besoin d'être infligées par des bourreaux. Donc le dogme de la réincarnation est nécessaire pour faire disparaître les victimes et les bourreaux. Il est nécessaire, parce que chacun a le plus grand intérêt à renaître heureux.

N° 14, pages 369 *et* 370. — Que les réincarnationistes nous disent d'où viennent les âmes, si elles ne naissent point par voie de filiation comme les corps, ce qu'elles étaient avant leur première apparition sur la terre ; pourquoi, si elles ont eu conscience de leur état à ce moment, elles sont venues s'exposer à tous les maux qui sont la conséquence de leur emprisonnement dans le corps ; quelle est enfin leur destinée après des millions de milliards d'années de réincarnations successives.

Que les réincarnationistes résolvent ces questions, et nous aviserons.

Réponse. — L'âme, étincelle divine, est créée par Dieu. Le Créateur seul sait comment il crée les âmes ; c'est un secret pour les êtres créés.

Les destinées terrestres de l'homme sont de féconder et d'embellir le globe, d'y établir l'harmonie sociale.

Les destinées futures de l'âme sont de jouir du bonheur céleste lorsqu'elle aura acquis assez de mérite par son amour pour Dieu et pour le prochain, par ses travaux et ses bonnes œuvres, à l'état de réincarnation sur des globes d'un ordre plus ou moins élevé ; mais ses réincarnations n'ont pas besoin de durer des millions de milliards d'années ; leur durée peut être abrégée en raison du mérite de l'individu.

Dr Déchenaux.

NON, LE DOGME DE LA RÉINCARNATION N'EST POINT ADMISSIBLE.

—

Réponse à la Réfutation de M. le Docteur Déchenaux.

Je remercie M. le docteur Déchenaux de l'occasion qu'il me procure de développer plus amplement ma pensée au sujet de la doctrine des réincarnations, dont il a cru pouvoir prendre la défense.

Puisque M. Déchenaux est phalanstérien, je passe condamnation sur les expressions blessantes qu'il a relevées à l'endroit de Ch. Fourier. Ma pensée n'a jamais été d'outrager le génie, à qui je sais rendre hommage lors même qu'à côté de sublimes beautés il enfante des doctrines mal digérées, des plans irréalisables. J'estime d'autant plus Ch. Fourier que, malgré ses corps aromaux et leurs réincarnations, il va me fournir un argument à la thèse contraire. Aussi regretté-je que ce philosophe n'ait abordé la question religieuse que d'une manière incidente et tout à fait secondaire. S'il l'eût approfondie, sans aucun doute il eût envisagé l'âme humaine et son évolution à un tout autre point de vue.

« L'univers étant fait à l'image de Dieu, dit-il (*Nouveau « Monde*, p. 245), et l'homme étant le miroir de l'univers, il « résulte que l'homme, l'univers et Dieu, sont identiques, et que « le type de cette trinité est Dieu. Si le Créateur ne s'était « point peint lui-même dans le système de l'univers, quoi donc « aurait-il pu y peindre ? »

N'est-il pas évident qu'ici Fourier touche à l'unité de substance et à l'universalisation de l'être, qui doit grandir et s'assimiler de plus en plus à Dieu pendant l'éternité tout entière ?

Non, rien ne recommence dans l'infini ; tout se renouvelle, tout change, tout s'universalise. Non, le jour ne succède pas

au jour, car le jour est l'état normal et permanent de l'univers, et la nuit n'est que l'accident résultant, pour un astre, de sa position par rapport à l'astre qui l'éclaire. Non, la terre ne revient pas au point de départ, car, indépendamment des mouvements annuel et diurne, elle est animée de trois ou quatre autres mouvements qui lui impriment une déviation constante. Et le soleil lui-même n'est il pas affecté d'un mouvement de translation dans l'espace, de sorte que tout notre système planétaire semble avoir entrepris une pérégrination éternelle à travers l'infini ? Non, la feuille qui pousse au printemps, et devient caduque en automne ne repoussera point au printemps suivant. La transformation qu'elle a subie ne la ramènera pas au point de départ.

M. le docteur Déchenaux ne peut ignorer la grande loi physiologique de l'absorption, de l'assimilation et de l'émanation, au moyen de laquelle la substance se renouvelle sans cesse, si bien qu'au bout de cinq ou sept ans le corps humain ne conserve plus une seule molécule de la substance dont il était composé d'abord.

Or, pour que cet effet se reproduise sans que l'individu dépasse en volume les dimensions assignées à sa nature, il faut bien que chaque individu absorbe et s'assimile la substance qui émane d'autres individualités. Le minéral fournit sa substance au végétal ; la substance végétale se transforme d'un végétal en un autre et est absorbée par l'animal. Ce mouvement de la substance détermine une perpétuelle et féconde transformation de l'être.

Est-ce à dire qu'il existe une infinité de substances distinctes ? Non, car autrement l'une ne saurait devenir l'autre. Or une opération chimique fait découvrir dans le végétal l'élément minéral qu'il s'est assimilé, comme on retrouve dans l'animal et dans l'homme les éléments des règnes inférieurs.

D'ailleurs, dût M. Déchenaux trouver ma proposition pan-

théistique, je tiens à lui démontrer l'unité de substance, principe d'où je ferai découler toute mon argumentation.

Si l'on admet deux substances, *esprit* et *matière*, je ferai cette simple question : L'esprit est-il quelque chose ou rien ? S'il est quelque chose, il existe substantiellement; s'il est substantiellement, il occupe une place quelconque, et nulle autre substance ne peut occuper la même place en même temps.

Or, la matière et l'esprit étant deux substances radicalement distinctes et opposées de nature, il résulterait de leur coexistence une limitation mutuelle. Aucune d'elles ne serait infinie.

Mais Dieu est par sa nature *un*, *substantiel*, *sans borne*, *sans solution de continuité*, *indivisible*.

Donc l'existence simultanée de deux substances détruirait en Dieu son unité, son indivisibilité, constituerait en lui une solution de continuité, l'anéantirait.

L'unité de substance est donc un principe irréfragable.

Maintenant, d'où peuvent dériver les êtres particuliers de la création, si ce n'est de la substance universelle ou Dieu ? N'est-ce point là le principe de la solidarité la plus vraie, la plus complète qui puisse exister entre tous les êtres, produit éternel des virtualités de Dieu, l'être essentiellement vivant, éternel, immense ? Et si Dieu n'admet en lui qu'une substance, comment l'homme pourrait-il en admettre plusieurs ?

M. Déchenaux pense que le Créateur seul sait comment il crée les âmes, et que c'est là un secret pour les êtres créés.

Pour qui admet la création de l'âme indépendante de celle du corps, je comprends que ce soit là un mystère impénétrable, un voile d'airain, comme dit Fourier. Mais tous les mystères et les secrets de Dieu ne gisent que dans l'ignorance de la créature, qui est appelée pourtant à tout voir, à tout connaître, à tout approfondir. A mesure que l'être se développe, les voiles d'airain deviennent transparents comme le cristal. Tout devient lumineux pour nous lorsque, partis d'un principe vrai, nous

savons déduire logiquement les conséquences nécessaires qui en découlent.

L'âme humaine est le rejeton de la vie universelle, le produit de sa génération sans fin, réalisant dans le temps et l'espace la conscience d'une manifestation particulière de la substance qui n'avait pas encore existé. Elle a pour corporéité une infiniment petite partie de l'univers circonscrite dans la forme charnelle de l'individu, avec laquelle elle compose l'homme individuel dans la première éclosion de son moi personnel.

L'âme humaine est générée avec le corps. Elle s'élève successivement avec lui du mouvement à la sensation, de la sensation au sentiment, puis à la sympathie, puis à l'amour, et enfin à la volonté, qui constitue l'expression la plus complète et la plus énergique du *moi*.

Est-il à croire que cette merveilleuse élaboration des facultés qui constituent l'être humain dans sa plénitude n'aboutirait par la mort qu'à un pur effacement de son être dans la substance universelle? Mais la création tout entière ne serait alors qu'une vaine fantasmagorie! Or, si l'homme est quelque chose, il est évident qu'un tel effacement constituerait une lésion sans Dieu, car on pourrait dire, avant la mort : Dieu, plus l'homme, et après la mort : Dieu, moins l'homme. Mais Dieu ne peut subir d'amoindrissement.

Le ver qui s'enferme dans sa coque devient chrysalide, se réveille papillon et s'épanouit dans la plénitude de son être! L'homme ne vaut-il pas mieux que le ver, et le papillon redevient-il ver?

Oui, la loi est unique et universelle. Le métal se minéralise, le minéral se végétalise, le végétal s'animalise, l'animal s'hominalise, et l'homme se divinise; c'est-à-dire que, par une chimification perpétuelle et universelle, la substance dans l'être inférieur subit une élaboration qui l'élève au degré supérieur, sous l'impulsion de l'être universel qui renferme en lui la manifesta-

tion universelle et constitue la vie de tous les êtres dans lesquels il s'individualise.

Aussi l'homme résume-t-il dans une merveilleuse synthèse toute la substance élaborée par les êtres inférieurs, chimiquement dans sa corporéité concrète, et moralement dans ses facultés intellectuelles. Il prépare l'éclosion de sa personnalité consciente dans un milieu nouveau et plus parfait.

Ce que l'on appelle la mort n'est donc pas la mort, c'est l'agrandissement de la vie, la résurrection de nous-mêmes, l'épanouissement de notre conscience dans la totalité de la substance que nous avons élaborée dans cette vie terrestre.

Loin de s'effacer, l'individualité humaine ne fait donc que grandir.

M. Déchenaux pense-t-il que ce soit là du panthéisme ?

Cette persistance de la personnalité dans la vie fluidique ne donne-t-elle pas la raison des communications médianimiques ?

La sanction que M. Déchenaux trouve dans la réincarnation n'est que spécieuse. Si elle semble satisfaire sous certains rapports à la justice divine, elle entraîne d'autre part de bien graves difficultés, pour ne pas dire des impossibilités.

Du principe irréfragable de l'unité de substance et de l'universalisation découlent, comme de leur source naturelle, la solidarité universelle et l'évolution progressive de l'être, sans le soumettre à une réincarnation.

Le principe de l'unité de substance étant admis, comment expliquer que l'âme humaine, composée de la portion de substance élaborée pendant le cours d'une existence, rentre dans la virtualité pour recommencer une nouvelle évolution qui viendrait ensuite à s'effacer comme la première ? Vous voyez bien qu'au lieu de l'immortalité, vous démontrez l'évanouissement de l'âme par le dogme de la réincarnation, et les Indous sont plus conséquents que vous, car ils admettent cet évanouissement.

Dieu n'a point deux moyens pour récompenser le juste et punir le criminel. Il les reçoit l'un et l'autre dans son sein avec

amour. A l'un et à l'autre il donne la perception exacte et complète de la vérité, de la justice, du bien, et cette perception est la source du bonheur de l'être pur, en même temps qu'elle inflige au pervers le châtiment de sa dégradation.

Dans le cours de son existence terrestre, l'homme s'identifie par ses rapports multiples à une foule d'individus; mais les affinités animiques se produisent plus généralement entre les semblables. Ainsi les êtres dépravés s'unissent de préférence entre eux, tandis qu'on voit les hommes élevés par leurs qualités intellectuelles et morales se rechercher et se vouer une mutuelle estime. Ces affinités ne sont point détruites par la transformation de l'être qui passe du monde concret dans le monde fluidique invisible. L'homme vicieux, se trouvant dans la désharmonie, exerce malgré lui une influence pernicieuse sur les êtres auxquels il s'est mêlé ici-bas. Bien qu'il perçoive la vérité, le milieu désharmonique où il se trouve s'oppose à ce qu'il puisse réaliser ses aspirations. C'est un artiste qui s'efforce de produire des accords sur un instrument faux. La première condition pour réussir serait de rectifier l'instrument.

Or, c'est la terre qui harmonise le ciel, et il n'y aura point de bonheur complet dans le ciel tant qu'il y aura un seul malheureux sur la terre. Il faut donc que l'instrument duquel nous attendons l'harmonie soit rectifié, et c'est nous-mêmes qui sommes cet instrument. Jusque-là, les souffrances des trépassés persisteront dans la mesure de notre désharmonie.

D'ailleurs, pour m'en tenir au côté matériel de la question, et sans sortir du principe réincarnationiste, si l'on fait l'âme indépendante du corps, à quel instant de la vie cette âme vient-elle prendre possession de ce corps? Est-ce au moment de la conception? Mais alors voici un principe essentiellement actif et intelligent réduit à l'inaction et au quasi-anéantissement pendant tout le cours de la gestation et de la première enfance, où l'être nouveau ne développe que des facultés physiques. L'âme n'entre-t-elle dans le corps qu'au moment de la naissance, ou,

cómme le disent quelques-uns, qu'à l'âge de cinq ou sept ans, qui est celui où la raison commence, dit-on, à se manifester? Mais, dans ce cas, que serait l'enfant jusqu'à ce moment, et comment l'âme s'introduirait-elle dans le corps? Cet instant d'ailleurs serait solennel, et il devrait s'opérer une révolution quelconque dans l'être, comme cela arrive à l'âge de puberté. Il n'en est rien pourtant, tout se passe sans secousse. Quel est le physiologiste assez versé dans la science pour expliquer un tel mystère, pour nous dire ce qu'est la vie du corps avant sa prise de possession par l'âme, qui est aussi la vie ?... Je ne suis point étonné que les prédicateurs qui fulminent à Lyon contre le *spiritisme* osent accuser les partisans du dogme de la réincarnation d'autoriser l'avortement et l'infanticide!

« Si le père et la mère procréaient l'âme de l'enfant, dit « M. Déchenaux, il est évident que les qualités de cette âme « devraient tenir de celle des parents, comme cela a lieu pour « le corps. »

Est-il bien vrai que le corps tienne essentiellement des qualités des parents? L'enfant ne subit-il d'autre influence, dans son développement physique, que celle de ses procréateurs directs? M. Déchenaux pourrait-il nous dire comment il arrive que des parents robustes, bien portants, procréent quelquefois des enfants d'une complexion morbide, tandis que d'autres, notoirement débiles, procréent des enfants bien portants; comment, en outre, les mêmes causes apparentes ne produisent pas toujours des effets identiques; en sorte qu'entre plusieurs enfants nés des mêmes parents, les uns sont bien portants et d'autres rachitiques?

C'est que plusieurs causes influent sur le développement physique, moral et intellectuel, de l'individu.

D'abord, les dispositions particulières des parents au moment de la procréation et les circonstances de la gestation; ensuite, l'influence des ascendants qui ont préparé le milieu fluidique dans lequel l'être nouveau doit se développer; en troisième lieu,

l'éducation première, les conditions de la lactation, etc., etc.; et enfin le développement libre de l'individu.

La constitution spécifique de l'âme résulte donc des propriétés particulières que chaque individu reçoit de la substance de ses procréateurs au moment de la conception, et des propriétés qu'elle emprunte continuellement elle-même au milieu dans lequel elle vit, en vertu de la loi d'émanation, d'absorption et d'assimilation. Plus les centres de l'individu sont actifs et harmoniques, plus l'âme qu'ils élaborent possède d'étendue et de perfection.

M. Déchenaux objecte que la distinction des castes chez les peuples orientaux est due aux préjugés, et non à la croyance à la réincarnation, et que le sentiment de fraternité n'est étouffé que par le préjugé des castes.

Mais d'abord, d'où dérivent les préjugés religieux, sinon des croyances erronées? Quand un peuple pose un principe dogmatique, il en tire toutes les conséquences jusqu'à l'absurde. A ce point, le préjugé est reconnu et combattu par des hommes plus éclairés.

Il faut reconnaître d'ailleurs que chaque croyance marque un progrès social.

La première religion des peuples paraît avoir été le *fétichisme*, auquel succède le *panthéisme*, puis le *polythéisme*, et enfin le *monothéisme*, qui est la croyance dominante aujourd'hui chez presque tous les peuples parvenus à un certain degré de civilisation. Chaque croyance a engendré ses préjugés, qui ont déteint sur les croyances subséquentes. Nous ne sommes même point encore aujourd'hui exempts de fétichisme.

Les entraves qu'éprouve le progrès social proviennent donc des préjugés, qui eux-mêmes dérivent des croyances.

Le préjugé des castes, dans l'Inde, prend sa source dans la forme religieuse qui admet le panthéisme comme principe et la réincarnation comme corollaire. Or pense-t-on que jamais les castes supérieures dans l'Inde admettront que les parias et les

soudras puissent renaître de la tête ou du cœur de Brahma ? Et si cela n'est point, quel sentiment de fraternité réveille au cœur des Brahmes le dogme décevant de la réincarnation ? Quelle solidarité établit-il entre les deux mondes ?

Avec la réincarnation, l'homme ignore son origine ; il ne saurait prévoir sa fin et n'entrevoit comme moyen qu'une série de douleurs dont il ignore la cause.

Les qualités caractéristiques de la vérité doivent être l'*unité*, l'*excellence*, l'*universalité* ; trois termes qui correspondent aux trois autres qui leur sont identiques : *principe*, *fin*, *moyen*. En sorte que la vérité doit être *une* dans son *principe*, *excellente* dans sa *fin*, *universelle* dans son *moyen*. Ce criterium est-il applicable au dogme de la réincarnation ? Non, par les raisons qui précèdent.

Ne dites donc plus qu'il faudrait inventer la réincarnation, car le seul peuple le plus anciennement civilisé chez qui cette croyance est admise à peu près universellement, le peuple indou, est le plus arriéré du monde. Ce peuple tire aujourd'hui les conséquences extrêmes de son principe.

Ami du progrès et du bonheur du monde, loin de moi la pensée orgueilleuse de faire prévaloir à tout prix un système. Je poursuis la vérité sans parti pris, et je n'ai qu'un désir, celui que la lumière se fasse pour tous ; c'est le vœu le plus cher à mon cœur. TOSCAN.

LA BAGUETTE MAGIQUE.

NOUVEAUX FAITS.

Nous avons déjà parlé dans cette Revue de la *Baguette divinatoire*, question plus spiritualiste qu'on ne croit, qui s'appuie sur une foule de faits curieux et parfaitement attestés. (Voyez dans ce journal ce que nous y disons d'Aymar, de Bleton et autres.) Les faits, nous les enregistrons. Quant aux phénomènes fluidiques, électriques, à l'aide desquels on prétend les expliquer,

nous en examinerons un jour la valeur dans un article spécial que nous voulons consacrer à cette matière. En attendant, nous donnons place à l'article suivant, extrait de l'*Union magnétique*.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous entretenir aujourd'hui de la *Baguette divinatoire*, pour faire suite à ce qu'en dit M. Dufour (numéro 177 du 10 mai dernier, et *Revue savoisienne* du 15 avril).

J'avais vingt ans quand je me trouvais avec divers amis sur les montagnes d'Agordo, dans le territoire de Bellune, où il y a beaucoup de mines de cuivre.

En parcourant ces lieux, j'éprouvais par intervalles des secousses et des tremblements, et la chaîne d'or de ma montre s'agitait. La première et la seconde fois, j'attribuais ces faits au hasard; mais ensuite des amis assistèrent au phenomène: ils se trouvaient identiquement dans le même lieu où j'avais éprouvé mes tremblements, et aucun d'eux n'éprouvait de mouvement, pendant que, revenu à ce même lieu, j'éprouvais de nouveau une secousse, au point que mes compagnons crurent que je voulais plaisanter.

On continua la promenade, et dans plusieurs endroits j'éprouvai les mêmes phénomènes sans que mes compagnons y participassent. Ceux-ci, me voyant changer de couleur instantanément, furent persuadés qu'il n'y avait pas simulation de ma part, d'autant plus que, jeune comme j'étais, cette particularité m'avait jeté dans un état d'exaltation.

Contentons-nous de dire que c'est un phénomène inexplicable : je conservai cette faculté sans qu'aucun des physiciens ou des savants, souvent consultés à ce sujet, ait pu en donner d'explication. Cependant un octogénaire de l'endroit m'apprit qu'il y a bien des années il avait entendu nommer certaines personnes jouissant d'une semblable faculté.

Depuis trente-trois ans, une dame française, frappée dans son moral, et à laquelle je donnai des soins au moyen de l'élec-

tro-biologie, pour la rétablir, me voyant opérer des prodiges à l'aide de cette science, me dit :

« Doué comme vous l'êtes de tant d'électricité, vous devez, je n'en doute pas, être, sans le savoir, un *rabdomancien*.

— Qu'est-ce que cela ? lui dis-je.

— Comment ! vous ne connaissez pas la rabdomancie ?

— C'est la première fois, repris-je, que j'entends prononcer ce mot.

— Je vous donnerai, dit-elle, un livre où vous apprendrez tout cela. »

Ce livre me donna, en effet, la clef des phénomènes que j'avais éprouvés sur les monts d'Agordo, trente-trois ans auparavant. Je suis, en effet, un rabdomancien, ainsi que le livre appelle ceux qui peuvent découvrir les minéraux, parce que, se plaçant sur les filons et s'harmonisant avec les minéraux par la faculté électro-magnétique animale qu'ils possèdent, ils reçoivent la secousse et le tremblement qui les guident à la découverte des mines.

C'est un gros volume imprimé à Milan en 1808, par l'imprimeur-libraire Joseph Marelli ; il est intitulé : *De la Rabdomancie* ou *Électro-Magnétisme animal*, recherches physiques et historiques, par Carlo Amoretti.

Cet ouvrage, plein d'érudition, parle aussi de la baguette divinatoire employée avant 1790 pour la recherche des eaux, et explique comment, en se tenant sur des filons de bitume ou de métaux, cette baguette tourne graduellement entre les doigts de tel ou tel rabdomancien.

Il y a diverses figures au-dessous représentant l'action de la baguette divinatoire, et une liste de personnes fort respectables, alors connues comme rabdomanciennes, et dont le nombre s'élevait à quatre cents.

L'ouvrage, parmi beaucoup d'autres sujets, traite encore de la minéroscopie, de l'hydroscopie, c'est-à-dire des propriétés de voir les mines et les eaux souterraines. Outre la baguette

divinatoire, les instruments employés sont le *cylindre*, la *pomme de pin*, les *flèches indicatives*.

Il y a des substances électro-magnétiques fossiles, négatives et positives.

Il y a des végétaux et des animaux électro-moteurs.

Nous avons des notions sur la baguette divinatoire chez les Hébreux, des traces de cette baguette dans les mythologies; on trouve la rabdomancie chez les Orientaux, les Grecs, les peuples du Nord, les Romains, on la retrouve au moyen âge jusqu'au XVe siècle, et successivement aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, jusqu'au commencement du XIXe.

En résumé, non-seulement ce qu'a publié M. Dufour est vrai, mais j'ajouterai que ce n'est pas une chose nouvelle, et il est vraiment déplorable qu'une étude si profonde et si éminemment utile à la société ait été oubliée dans ce siècle.

Je terminerai par une observation, c'est que ce n'est pas de la baguette qu'il faut d'abord s'occuper, mais de l'individu ayant l'attribut, la faculté de s'en servir; et ce qui le prouve, c'est que sur les monts d'Agordo, j'exerçais sans le savoir et sans avoir de baguette divinatoire.

ANTONIO ZUCCOLI.

COUR D'ASSISES DE LA MARNE (Reims).

Infanticide. — Une jeune fille est instruite par un songe de l'endroit où est caché le cadavre de l'enfant; elle en prévient la justice et amène la découverte du crime.

Une mère et sa fille comparaissent devant le jury sous l'accusation d'infanticide. C'est dans la forêt qui avoisine Sainte-Menehould, à la scierie de la Haie Guérin, qu'habite une famille de voituriers dont les membres sont les uns accusés, les autres témoins, dans cette déplorable affaire. La jeune fille, Henriette Gustin, est âgée de vingt-deux ans; la mère est âgée de cinquante-deux ans.

Voici, parmi les circonstances relevées par l'acte d'accusation, quelques détails propres à intéresser :

Le 1er septembre 1862, la demoiselle Bailly, à la suite d'un rêve, et sous l'empire d'une certaine hallucination, sans avoir connu l'accouchement de la fille Henriette, a eu la prescience qu'un cadavre avait été enfoui dans un endroit sauvage et isolé! Amenée ensuite par hasard dans la partie de la forêt où était caché le corps de l'enfant, elle remarqua un coin de terre fraîchement remué, où gisait, en effet, la victime. Elle en prévint aussitôt la justice; mais la bizarrerie des circonstances qui l'avaient amenée à cette découverte la rendit elle-même d'abord suspecte aux magistrats. Elle fut même un instant sous le poids d'une accusation qu'heureusement l'avis du médecin déclara impossible, et que l'aveu de la fille Henriette ramena sur le véritable auteur de l'infanticide.

Attendu la déposition des différents témoins, et notamment celle de la fille Bailly, la Cour absout la fille Henriette Gustin, comme ayant cédé à la crainte de ses parents, et condamne la mère à cinq ans de travaux forcés, pour avoir elle-même achevé d'étouffer l'enfant, qu'elle avait trouvé respirant encore.

(Extrait du journal *Les Tribunaux*, du 10 janvier 1863.)

Voilà ce que nous lisons dans le *Journal des Tribunaux*. Nous copions textuellement, bien que nous ne croyions *nullement* que la demoiselle Bailly ait agi sous l'empire d'une hallucination et ait été conduite par le pur hasard sur le lieu où gisait la victime de l'infanticide. Les hallucinations et le hasard, n'étant rien, ne peuvent produire aucun effet, un effet intelligent surtout. Pour que l'effet intelligent de la demoiselle Bailly ait été produit, il a fallu une cause intelligente autre que l'hallucination et le hasard. Mais cette cause qu'elle est-elle? Nous voici revenus au même point d'interrogation que tout à l'heure à propos de la *Baguette divinatoire*. Devant de telles interrogations, les spiritualistes savent quoi répondre. Ils répondront.

MAISON HANTÉES, ESPRITS LUTINS

—

MANIFESTATIONS D'UN CARACTÈRE PARFAITEMENT OBJECTIF.

M. Delasalle, à qui nous devons la communication de la lettre qu'on va lire, lettre écrite par lui à un de ses amis, est bien connu dans le monde littéraire de Paris (1). Il garantit de sa signature la vérité des faits, et de plus, il est tout disposé à faire verbalement connaître où et chez qui ils se sont passés.

Mon cher Alexis,

« Il m'arrive des choses très-bizarres. Figurez-vous que moi, simple Parisien et des plus profanes, me voilà tombé au milieu d'étranges saturnales. Les farfadets, que je n'ai point mandés, me viennent rendre visite; je suis en communication avec les goules, j'assiste à la danse des willis; les sylphes décrivent des spirales sans fin au-dessus de ma pauvre tête, qui se perdrait certainement au milieu de ce carnaval fantastique, si je ne comptais beaucoup sur les lumières de la science spiritualiste. Vous allez me prendre pour quelque cagot du moyen âge dont l'Esprit est englué dans toutes sortes de superstitions barbares. Mes farfadets et mes willis sont, je le sais bien, du dernier démodé, et je rougirais presque de tant d'ignardise s'il ne s'agissait ici d'une consultation pour ainsi dire de malade à médecin.

« Voyez plutôt quelles ont été mes émotions dès le jour de mon arrivée au château de F... Sans avoir eu peur, j'avoue avoir été *remué;* et, s'il faut, avant d'entrer dans le vif du récit, vous analyser mes sensations, vous saurez qu'il m'a semblé que tout mon être se partageait en deux : tandis que le raisonnement était aussi calme, aussi froid, qu'à l'heure où je vous écris, les nerfs, au contraire, se trouvaient fort atteints, et comme dans un état de vibration intermittente causée par les décharges d'un fluide inconnu.

(1) C'est un des collaborateurs du *Monde illustré*.

« Le château de F... est un château neuf, bâti sur les ruines d'un ancien castel féodal qui commandait, — à soixante lieues à l'ouest de Paris, — tout un pays boisé et sauvage, que les plus vieilles chroniques autant que les traditions locales prétendent habité par des *revenants*.

« Je me trouvais à F... tout dernièrement, et très-désireux d'avoir le mot de ces apparitions qu'on disait être devenues très-fréquentes.

« Vers dix heures du soir j'étais avec mes hôtes au salon du château. Les femmes faisaient de la tapisserie, les hommes lisaient, personne ne soufflait mot. Tout à coup un violent coup de sonnette se fait entendre dans l'office, situé au-dessous de la pièce où nous nous trouvions.

« Un domestique apparut :

« Madame a sonné ?

— Non, Jean.

— Mais, Madame, c'est la sonnette du salon...

— Pourtant personne n'y a touché.

— Écoutez ! »

« La sonnette s'impatientait, faisait entendre des séries de coups secs, puis comme des roulements qui duraient jusqu'à deux minutes.

« Nous descendîmes tous à l'office, et bientôt ce ne fut plus une sonnette, mais deux, puis trois, enfin les quatorze sonnettes du château, qui se mirent à tinter. Pour surcroît de vacarme, la grande cloche de la maison se mit à exécuter sa partie de basse dans cette symphonie endiablée.

« Cependant, craignant quelque mystification, j'entrepris de vérifier les faits par une expérience sérieuse. Je demandai donc la permission de m'emparer du château pour une heure ; puis je commençai par en fermer toutes les issues. Cela fait, je priai tout le personnel de la maison, maîtres et gens, de descendre dans la salle des sonnettes ; ensuite j'eus la patience de visiter scrupuleusement chaque chambre, dont je fermai la porte, et

mis la clef dans ma poche. Je m'assurai bien que les cordons de sonnette passaient à travers les murs, et que, par conséquent, personne ne pouvait y toucher; enfin, je redescendis à l'office... où la sonnerie avais pris les proportions d'une tempête !

« J'avisai alors la sonnette la plus désordonnée et j'entrepris de la maintenir au repos. Mais toute la force de mes deux bras ne put y suffire; d'ailleurs elle était chaude à ne pouvoir la tenir longtemps.

« Je vous confesse, mon cher Alexis, qu'à ce moment il se fit en moi une grande révolution nerveuse; mais passons...

« Cependant je n'étais pas au bout du spectacle. Bientôt les murs du château se mirent à trembler sous les coups d'une armée de démolisseurs dont on entendait très-distinctement les pioches mordre la pierre. Les portes, dès qu'on les avait franchies, se fermaient avec colère, et il passait alors dans l'air comme le soupir de quelqu'un qu'on étouffe. Je voulus monter l'escalier, et à chaque pas que je faisais un coup de hache tombait très-distinctement entre mes pieds, en faisant entendre le bruit particulier au fer entamant le bois. Toute la nuit, des pierres ont été lancées dans mes volets; toute la nuit un être invisible, mais lourdement botté, s'est promené dans le corridor avoisinant aux chambres. Je sortais brusquement avec une lampe, afin de surprendre ce noctambule.... Je ne voyais rien, et cependant le bruit des pas se faisait toujours entendre, à ce point que je sentais, je ne dirai pas la vision, mais l'audition passer à un mètre de moi.

« J'ai questionné, sur ces choses étranges, les gens les plus sensés du pays. Tous m'ont affirmé que le château de F... était visité par des revenants. Cela m'a suffi, comme bien vous pensez, pour ne pas pousser plus loin mes investigations.

« Étais-je halluciné? mes sens ont-ils été surpris? Si je conservais quelques doutes sur les impressions de cette nuit privilégiée, ils ne pourraient porter que sur les soupirs de l'homme

étranglé et les pierres dans les volets. Quant aux sonnettes, je suis aussi certain qu'elles ont carillonné, et pendant deux heures, en dehors de toutes conditions naturelles, que je suis certain d'être votre bien dévoué (mais bien intrigué). »

ALBERT DE LASALLE.

A la suite des faits qui précèdent, nos abonnés nous sauront sans doute gré de mettre sous leurs yeux l'article suivant, que nous empruntons au *Courrier des États-Unis*. Le ton employé par le rédacteur de ce journal est peu sérieux, il est vrai. Mais nos lecteurs sauront en tirer des conclusions plus graves que celles qui paraissent peu ou pas se présenter à l'esprit du journaliste.

CHRONIQUE DE NEW-YORK.

Il y a, depuis huit jours, grand bruit et grande émotion dans certains quartiers de la Cité Impériale. On n'y parle que fantômes, revenants et farfadets, et l'on se raconte à demi-voix avec de délicieux frissons les exploits de ces visiteurs de l'autre monde. Le siége principal de leurs opérations est une maison située dans la vingt-septième rue, entre la sixième et la septième avenues. Ils s'y sont installés, en ont fait leur domicile, et s'y trouvent tellement bien qu'ils ne veulent partager la place avec personne. Deux locataires qui ont eu l'audace de vouloir la leur disputer ont dû déguerpir devant les petites misères de toutes sortes dont les Esprits les ont abreuvés. Ce n'était que portes se fermant et s'ouvrant toutes seules, sonnettes carillonnant d'elles-mêmes, bruits de pas dans les escaliers et autres gentillesses non moins surhumaines. Il n'y avait pas de servante qui tînt plus de trois jours à ce régime de phénomènes, et les maîtres eux-mêmes, malgré leur qualité d'esprits forts, ont fini par faiblir. On assure que le coup décisif qui a mis les habitants en fuite a été l'apparition d'un spectre du sexe masculin, qui se livrait à une pérambulation nocturne, dans un costume de char-

retier tout de blanc habillé. Malgré cette dérogation au suaire classique, le promeneur mystérieux n'en était pas moins une ombre de la bonne école, car il s'est évanoui dans l'espace devant une balle de pistolet. Après une preuve aussi classique, il ne restait plus qu'à abandonner la maison et à la déclarer authentiquement hantée. C'est ce que l'on a fait.

Aujourd'hui, elle est devenue à la fois une curiosité et la terreur du voisinage. Les incrédules se la montrent, les timides font un détour pour ne point passer devant, les vaillants se pressent en groupes serrés devant la porte avec des grognements formidables à l'adresse des fantômes. Quelques-uns ont poussé l'autre soir l'audace jusqu'à lancer des pierres dans les vitres; mais ils n'ont pas tardé à payer cher cet accès de témérité. Une des fenêtres du bâtiment inhabité s'est brusquement ouverte, comme soulevée par une main humaine. Je laisse à penser quelle attente anxieuse planait sur la foule. Peu à peu une ombre s'est dressée dans le cadre de la croisée béante et a fini par prendre la forme fantastique d'un capitaine de police, qui a enjoint aux imprudents de se disperser. Tous ont obéi sur-le-champ, ce qui prouve assez qu'il s'agissait bien d'une apparition surnaturelle, et non, comme l'ont voulu faire croire quelques sceptiques, d'un policeman en chair et en os. Jamais un agent naturel de M. Kennedy n'aurait rencontré une si miraculeuse docilité.

Voilà donc le spectre de la vingt-septième rue à sa seconde incarnation ; quand il sera à la septième, on fera une croix et il devra disparaître pour ne plus revenir. En attendant, il a le privilége d'être le héros du jour, et il en abuse au détriment du malheureux propriétaire, dont la maison est réputée inhabitable.

Je me garderai bien d'élever le moindre doute sur l'authenticité de cette histoire de revenants; il faut encore moins jouer avec les fantômes qu'avec les armes à feu : je n'ai nulle envie de voir les bureaux du *Courrier* transformés en une nouvelle succursale des fameux châteaux d'Anne Radcliffe. Sans manquer

cependant aux égards que méritent messieurs les Esprits, je saisis l'occasion d'émettre une remarque que m'a depuis longtemps suggérée la forme particulière qu'affectent aux États-Unis les manifestations fantastiques. La présence des êtres surnaturels se révèle invariablement par des toc-toc frappés sous les meubles, par des tintements désordonnés de sonnettes ou par des portes qui semblent avoir la danse de Saint-Guy. Je me suis toujours étonné que des ombres prissent la peine de revenir sur terre pour jouer aux pauvres mortels des niches aussi mesquines et fissent preuve d'aussi peu d'imagination dans la composition de leur programme. Il me semble que, si jamais fantaisie pareille me prenait, quand j'aurai l'honneur d'être de l'autre monde, je tiendrais à honneur de trouver quelque chose de plus neuf et de plus sérieux, de peur de m'exposer à être confondu avec un vulgaire mauvais plaisant. Je me hâte d'ajouter que je ne suis nullement pressé de faire l'expérience.

PHOTOGRAPHIES SPIRITUALISTES.

Nous empruntons au *Spiritual Magazine* de Londres un long et précieux article faisant suite à ce que nous avons dit sur les photographies spiritualistes qui ont actuellement lieu à Boston, et qui nous paraissent un fait bien réel, si nous devons en croire un de nos abonnés qui arrive de New-York, où il a vu des spécimens de ces photographies. Quelques uns de ces spécimens sont aujourd'hui entre les mains d'un de nos amis de Paris.

Il y a, dit le *Spiritual Magazine*, plusieurs autres faits que ceux qui ont été rapportés dernièrement d'après les journaux spiritualistes américains.

« La manière de procéder a été examinée avec soin, et jusqu'à présent on n'a pu découvrir la moindre fraude, ni rien qui puisse enlever à ces expériences le caractère extraordinaire qui leur est propre.

« MM. A.-J. Davis, propriétaire du *Herald of Progress*, et ses

amis, ont inséré la communication suivante dans leur journal du 22 novembre.

« Nous sommes heureux de pouvoir promettre pour notre prochain numéro une lettre venant d'un photographe de nos amis, Mr W. Guay, à présent à Boston, et qui, d'après nos instances, a visité M. Mumler et M. Stuart, son compagnon d'expérience, tous deux photographes médiums. Ce monsieur, qui a toute notre confiance, a pu examiner parfaitement les procédés employés, proposer lui-même la plaque et prendre l'épreuve dans l'appareil photographique ou chambre noire. Ces précautions étant prises, il a obtenu le portrait de sa femme morte et de son père. Cette lettre me donne une grande confiance en M. Mumler et cette puissance médianimique. M. Velhain Guay, notre ami, délégué près des photographes, a écrit une lettre au *Bonner of Light*, lui faisant part de ses observations. Voici le résumé de ces observations :

« Boston, 18 novembre 1862.

« Monsieur l'éditeur,

« Mr W.-H. Mumler m'ayant fait part de votre désir de publier les résultats de mes investigations relativement à la réalité des photographies spiritualistes, je m'empresse de vous en adresser la relation suivante :

« Étant chargé de cette investigation par Mr A.-J. Davis et ses associés du *Herald of Progress*, vous pouvez croire que je n'ai rien négligé pour m'acquitter de ma tâche. Ayant pendant dix ans fait des expériences négatives sur verre et *positives* sur le papier, je me suis senti compétent pour démêler ce qu'il pouvait y avoir d'équivoque, de fraude habile, dans ces faits. M. Mumler m'ayant accordé toute facilité d'investigation, j'ai fait moi-même toute l'opération consistant dans le choix, le nettoyage, la préparation, le versage du collodion, la sensibilisation et la mise dans le châssis. J'ai moi-même adapté le châssis à la chambre noire, ne permettant pas à M. Mumler de tou-

cher à quoi que ce soit, ne le quittant pas de vue avant que l'opération fût terminée. Il en est résulté qu'il s'est trouvé un portrait de lui même, et, à ma grande surprise, un autre portrait. J'ai demandé après qu'on procédât à d'autres expériences, et j'ai obtenu des résultats de plus en plus marqués. Je me fais un devoir d'en donner témoignage. W. GUAY »

Z. J. PIÉRART.

(La suite à la prochaine livraison.)

AVIS QU'IL FAUT LIRE.

L'abondance des matières, et la convenance qu'il y a, avant tout, à donner la place à des faits actuels ou d'à-propos, nous portent à ajourner à une prochaine livraison la suite de notre article sur la Croix, ainsi que les faits émouvants arrivés à Paris, que nous avons dernièrement annoncés. Notre travail sur la Croix sera plus étendu que nous ne pensions. Non-seulement il sera la confirmation de révélations médianimiques curieuses, mais il aura tous les caractères d'une des plus intéressantes et des plus capitales questions archéologiques et historiques qu'on ait pu agiter jusqu'ici. De nouvelles lithographies seront jointes à ce travail, qui nous a demandé de longues et coûteuses recherches.

L'appel qui a été fait dans notre dernière livraison pour la constitution et les moyens d'action de l'*Œuvre de la propagande spiritualiste* a été commandé par les raisons les plus sérieuses, les plus impérieuses pourrions-nous dire, — nous supplions nos lecteurs d'y avoir égard. Nous espérons que la plupart de ceux qui avaient répondu à l'appel de projet de *Société spiritualiste* se feront inscrire comme *membres soutiens de l'Œuvre*.

Z. J. PIÉRART, *Propriétaire Gérant.*

Paris. — Imprimerie Jouaust et fils, rue Saint-Honoré, 338.

Aperçu de quelques-unes des matières qui paraîtront dans les prochaines livraisons de la *Revue spiritualiste.*

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux sceptiques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiritualisme, sans l'avoir examiné, ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifestations *médianimiques* sont des faits aussi anciens que le monde ; ces faits ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies anciennes. — Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des bons et des mauvais Esprits. L'élévation des pensées, le détachement de la matière, la noblesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les conditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des communications émanées des seconds. — La question à l'heure qu'il est n'est pas de tirer des Esprits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritualiste, ne sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude ; mais ce qu'il importe le plus, c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens. – Les communications *médianimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, guérissant des malades, doivent-elles être attribuées à l'Esprit du mal ? — Satan a-t-il jamais existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions de l'Occident ? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui les provoquent à se manifester ? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose pernicieuse, ne sont-elles pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à faire affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion ? — Des procès de sorciers au moyen âge ! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant dans la flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêchée d'éclore !

Études et Théories. — Analyses particulières d'ouvrages. — Essai de psychologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La science en présence du spiritualisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations spiritualistes. — Traces du spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue du livre chinois. *Des récompenses et des peines*, des *Vedas*, du *Zend-Avesta* (notamment des livres désignés sous les noms de *Vespered* et de *Boun-Dehesch*), de la *Bible*, de la *Misna*, du *Talmud* et de la *Kabale*, des *livres hermétiques*, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de l'*Edda*, ainsi que des croyances des peuples sauvages, etc. — Examen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et des prêtres égyptiens, des Pélasges et des Étrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du bouddhisme, du néo-platonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du quiétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines spiritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Sérapis, dans ceux de Cybèle, de Samothrace et d'Éleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les différentes sectes d'illuminés, etc. — Le spiritualisme constituant le fond des divers procédés de la magie. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a faite Origène. — Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les apparitions, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiritualistes des temps modernes, analyse de leurs œuvres. — Des procès de sorciers. — Coup d'œil sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutation à son sujet. — Pythagore, Apollonius de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin. — Sainte Hildegarde, sainte Mechtilde, sainte Brigite, sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alma, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, Christine l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldelhausen, Espérance Brenegolla, sainte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffei, Jeanne Rodriguez, Dominique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkenstein, Oringa, Venturin de Bergame, Damien Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, Cagliostro, Swedenborg, Jacob Bœhm, saint Martin, la voyante de Prevurts, Marie de Mœrl, Davis, Willis, etc., etc.



PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

QU'ON TROUVE AU BUREAU DE LA *Revue spiritualiste*

L'Immortalité, par Alfred Dumesnil 3 50

Rome chrétienne dévoilée, ou Révélation du Mystère de la Tradition apostolique . . . . 2 »

La Religion d'harmonie, par le docteur Dechenaux. 1 25

Philosophie de la religion. Théologie, Cosmologie et Pneumatologie, par M. Matter. 2 vol. in-12. . . . . 7 50

Les Ennéades de Plotin. 3 vol. 22 50

La Magicienne des Alpes, ou le Spiritualisme au xve siècle . 2 »

Pneumatologie positive et expérimentale. *La réalité des Esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe,* démontrée par le baron L. de Guldenstubbé. . . . . 5 »

Fables et Poésies diverses, par un Esprit frappeur . . . . . 2 »

La Morale universelle, par M. de Guldenstubbe. 1 volume in-12 . . . . 3 »

Le Spiritisme en Amérique, par Clémence Guérin . . . . . 1 »

Biographie de A. S. Davis, par la même. . . . . 1 »

Les Habitants de l'autre monde, Révélations d'outre-tombe, par Camille Flammarion. . . . . 1 »

Esprit de vérité, ou Métaphysique des Esprits, par D. Buret 1 50

Les Manifestations des Esprits. *Réponse à M. Viennet,* par Paul Auguez. 2 50

Spiritualisme, faits curieux, par le même 1 50

Vie de Jeanne d'Arc, dictée par elle-même à Ermance Dufaux. 3 »

Pensées d'outre-tombe, par M. et Mlle de Guldenstubbé. . . 1 »

Conversations et Poésies extranaturelles, par M. Mathieu, précédées d'*Un mot sur les tables parlantes.* 2 brochures . . 1 50

Encyclopédie magnétique et spiritualiste [illegible]gnet. 4 vol. parus. . . . . 16 »

Arcanes de la vie future dévoilée, par le même. 3 vol. . . 15 »

Affaire curieuse des possédées de Louviers, par Z. Piérart. . . . . 1 »

Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE EMMERICH. 8 volumes. . . . . 16 »

Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, nouvelle traduction par M. Chassang. . . . . 7 »

Saint Martin, son maître Martinez et leurs groupes, par M. Matter . . . . 7 »

(On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus, contre payement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour frais de poste, et de 20 p. 100 pour l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.)



Paris, impr. de Jouaust père et fils, 338, rue Saint-Honoré.